



COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

51^e SÉANCE TENUE LE 18 FÉVRIER 2013 À 17 h 30

Maison du Citoyen, salle des Comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres :

M. Yvon Boucher, président et conseiller, district de la Rivière-Blanche (n° 15)

M^{me} Sylvie Goneau, conseillère, district de Bellevue (n° 14)

M. André Laframboise, conseiller, district de Lucerne (n° 2)

M. Paul-Émile Gauthier, producteur agricole

Secrétaire :

M. Ghislain Deschênes, responsable commissions et comités

Personnes-ressources :

M. Éric Boutet, directeur adjoint – Planification

M. Pierre-Luc Caron, analyste en architecture et en urbanisme, secteur de Gatineau

M^{me} Nathalie Giguère, chargée de projets à l'aménagement et au développement agricole

Autres :

M. Luc Angers, conseiller, district de Pointe-Gatineau (n° 11)

M. Guy Beaulieu, académie de golf Guy Beaulieu

M. David Bradley, club de golf Le Sorcier

M. Stéphane Lauzon, conseiller, district du Lac-Beauchamp (n° 15)

M. Vincent Philibert, directeur de la TCAO

ABSENCES :

Membres :

M^{me} Linda Giraldeau, productrice agricole

M. Dany Lachaine, producteur agricole

Personne-ressource :

M. Stéphane Drolet, coordonnateur à la Division de l'urbanisme du secteur de Gatineau

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président ouvre l'assemblée à 17 h 35.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour ci-dessous est adopté en ajoutant un sujet à l'article 11. Sujets divers.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la 50^e séance tenue le 19 novembre 2012

DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

4. Signature du procès-verbal de la 50^e séance tenue le 19 novembre 2012
5. Suivi des dossiers
6. Date de la prochaine assemblée
7. Requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 967, montée Dalton
8. Mandat du Comité consultatif agricole – information
9. Dossier d'information sur les marchés publics
10. Période de questions des citoyennes et citoyens
11. Sujets divers :
 - a) Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais
12. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal de la 50^e séance tenue le 19 novembre 2012

Le procès-verbal de la 50^e séance tenue le 19 novembre 2012 est approuvé.

4. Signature du procès-verbal de la 50^e séance tenue le 19 novembre 2012

Le procès-verbal de la 50^e séance tenue le 19 novembre 2012 est signé par le président.

5. Suivi des dossiers

On indique que tous les dossiers complétés seront retirés de la liste des suivis des recommandations du CCA.

On souligne qu'il reste trois dossiers en attente de traitement à la CPTAQ :

- 445, chemin Saint-Thomas – UNA pour l'implantation d'une résidence – Appui de la Ville refusé – Dossier déposé par le requérant à la CPTAQ;
- 2015 et 2019, boulevard Maloney Est – Aliénation et UNA dans le but d'autoriser des usages commerciaux – Appui de la Ville accordé;
- 101, montée Chauret – UNA dans le but d'autoriser l'implantation d'une tour de télécommunication – Appui de la Ville refusé.

6. Date de la prochaine assemblée

On confirme que la prochaine séance du CCA est fixée au 18 mars 2013.

7. Requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 967, montée Dalton – Permettre l'aménagement d'un champ de pratique de golf – District électoral de la Rivière-Blanche

On rappelle que ce dossier a un long historique. On souligne que la CPTAQ avait accepté que soit aménagé un terrain de golf au 967, montée Dalton à la condition que l'érablière demeure en exploitation. On explique que le terrain de golf devait être en complément de l'érablière.

On mentionne que le nouveau propriétaire, depuis novembre 2011, désire aménager un terrain de pratique de golf sur des terres de bonne qualité décrétée par la *Loi sur la protection du territoire agricole du Québec*.

Arrivée de MM. David Bradley et Guy Beaulieu.

Arrivée de M. Stéphane Lauzon.

Monsieur David Bradley, président du Club de golf Le Sorcier accompagné de monsieur Guy Beaulieu, directeur général du Club de golf et propriétaire de l'Académie de golf Guy Beaulieu présentent le projet d'aménagement d'un champ de pratique de golf au nord-est de la propriété en bordure du chemin du 6^e rang en insistant, entre autres, sur :

- L'importance, pour le Club de golf Le Sorcier et pour l'Académie de golf Guy Beaulieu, d'aménager un terrain d'exercice, en 2013;
- L'Ambition, la mission, les orientations et les valeurs du Club de golf;
- L'historique du Club de golf Le Sorcier : Ouverture en 2004, changement de propriétaire en 2011, investissement de plus de 7,7 millions de \$ en 2011 et 2012 (notamment, rénovation du Club-house, achat d'équipement, amélioration du terrain, des sentiers);
- La description du Club de golf Le Sorcier : 18 trous, voitures électriques, Club-house, menu raffiné, grande terrasse, pro-shop, salle de réception, mariage, etc.
- Les activités du Club de golf Le Sorcier : 22 500 personnes ont joué une ronde de golf en 2012 dont 60 % sont de l'Ontario, 52 employés;
- Le respect des normes environnementales;
- L'investissement de 850 000 \$ de l'Académie de golf intérieur;
- Le programme Sport-études golf (actuel - Écoles secondaires de l'Île, Nicolas-Gatineau, Mont-Bleu, Cégep de l'Outaouais – En développement Collège Nouvelle Frontière et UQO);
- Les camps juniors (7 ans à 20 ans) et le développement du marché corporatif;
- Le plan d'aménagement et la localisation du terrain d'exercice;
- Les retombées du terrain d'exercice, entre autres, offre de services accrue, amélioration des compétences golfiques, assurent la relève et le développement, reconnaissance par Golf Québec d'un centre de développement régional, visibilité du Club et de la Ville de Gatineau.

Quelques questions, réponses et commentaires sont formulés sur :

- L'identification d'un autre endroit sur le site, qui a fait l'objet de l'autorisation, pour aménager un terrain de pratique;
- La construction d'une académie de golf intérieur qui n'est pas liée à l'implantation du terrain d'exercice;
- Les impacts négatifs de ne pas avoir un terrain de pratique (déplacements, difficulté d'améliorer les compétences golfiques, etc.);
- La perte d'environ 22 ha de territoire agricole si le terrain de pratique était aménagé au nord-est de la propriété en bordure du chemin du 6^e rang;

Arrivée de M. Luc Angers.

- La hausse des coûts d'assurance des producteurs agricoles voisins du Club de golf Le Sorcier;
- Le changement de site du terrain de pratique.

Départ de MM. David Bradley et Guy Beaulieu.

R-CCA-2013-02-18 / 01

Que ce comité recommande au conseil de ne pas appuyer la requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec au 967, montée Dalton afin de permettre l'aménagement d'un champ de pratique de golf au nord-est de la propriété en bordure du chemin du 6^e rang.

ADOPTÉE

On convient de traiter le sujet 9 avant le sujet 8.

9. Dossier d'information sur les marchés publics

On explique qu'un projet de résolution concernant les marchés publics et futurs de Gatineau a été déposé séance tenante le 20 novembre 2012 au comité plénier.

On mentionne qu'un mandat a alors été confié au Comité consultatif agricole (CCA) afin que ce Comité prépare un inventaire des marchés publics actuels et projetés sur le territoire de la Ville de Gatineau et que, suite à cet inventaire, une proposition de structuration des marchés publics qui passerait, par exemple, par la création d'une Corporation des marchés publics de Gatineau, soit transmise au conseil municipal.

On présente ensuite un inventaire des marchés publics et projetés, en insistant sur :

- La mise en marché des produits régionaux;
- Le portrait des marchés publics en Outaouais;

- La gestion des marchés publics du territoire de Gatineau;
- Les projets à l'étude sur le territoire de Gatineau;
- Le constat du milieu (MAPAQ, TCAO et SADC Papineau);
- Les éléments essentiels d'un marché public;
- Le premier projet de schéma d'aménagement et de développement révisés;
- Les bases d'un devis (mandat, spécialiste en mise en marché des produits régionaux, le coût et la durée d'un mandat.

Arrivée de M. Vincent Philibert.

M. Vincent Philibert, directeur de la Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais (TCAO) explique que la TCAO est un organisme à but non lucratif (OBNL) dont le rôle est de coordonner les efforts de développement du secteur agroalimentaire régional.

Il souligne que le conseil d'administration de la TCAO regroupe des représentants des principaux acteurs du développement du secteur agroalimentaire régional et est ainsi un lieu d'échanges et de concertation.

Il mentionne également que la TCAO travaille à élaborer et à assurer la mise en œuvre de la planification stratégique régionale, à promouvoir les produits régionaux et les entreprises agroalimentaires régionales et à contribuer au dynamisme du secteur en facilitant le réseautage des entreprises et la circulation de l'information.

Ainsi, M. Philibert indique que la TCAO s'intéresse à la problématique relative à la structuration des marchés publics de la région de l'Outaouais.

Plusieurs questions, réponses et commentaires sont formulés, entre autres, sur :

- La quantité, la qualité et la variété des marchés publics;
- Le recrutement des producteurs agricoles;
- La concurrence et la complémentarité des marchés publics;
- L'impact que pourrait avoir l'ouverture d'un marché public central à Gatineau;
- La problématique de la relève agricole et le bon fonctionnement des marchés publics;
- La vocation des différents marchés publics actuels et futurs;
- L'importance de conserver une vision régionale;
- La nécessité de l'implication des producteurs agricoles;
- Les aspects éducatifs et d'économie sociale des marchés publics;
- La localisation des marchés publics;
- La concertation des responsables des 3 projets de marchés publics.

Départ de MM. Stéphane Lauzon, Luc Angers et Vincent Philibert.

8. Mandat du Comité consultatif agricole - information

On présente brièvement l'analyse de projet sur le mandat du Comité consultatif agricole (CCA) en insistant, notamment, sur :

- Le cadre légal québécois et municipal relatif au mandat du CCA;
- Quelques exemples de règlement constituant les CCA ailleurs au Québec;
- La planification stratégique régionale au niveau du volet agroalimentaire;
- La planification de la Ville de Gatineau en matière de développement du territoire et des activités agricoles;
- Les formules alternatives de ce que pourrait être le CCA de la Ville de Gatineau.

R-CCA-2013-02-18 / 02

Que ce comité recommande au conseil de revoir les fonctions, la composition et le fonctionnement du CCA de la façon suivante :

- modifier les fonctions du CCA en insérant les fonctions agricoles de façon globale sur le tout le territoire de la Ville de Gatineau incluant l'agriculture urbaine;
- modifier la composition du CCA en ajoutant un membre, non élu et non-agriculteur, résidant dans la partie urbanisée de la Ville ayant un intérêt pour l'agriculture urbaine et traditionnelle et un membre producteur agricole au sens de la *Loi sur les producteurs agricoles*;

- permettre au CCA de mettre en place un ou des comités de travail ad hoc comprenant certains de ses membres et des représentants du milieu chargés de faire des recommandations au CCA.

ADOPTÉE

10. Période publique de questions des citoyennes et citoyens

Aucune personne ne s'est présentée à la période de questions.

11. Sujets divers

a) Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais

On mentionne que la TCAO offre aux agriculteurs de la région de l'Outaouais un financement jusqu'à 50 % des coûts reliés à la création d'un site Web pour leur entreprise.

On souligne également que la TCAO travaille actuellement à rapprocher le milieu des arts et de la culture avec celui de l'agriculture. On explique que ce projet prendra la forme d'une exposition itinérante afin de transposer différentes visions de l'agriculture et de la ruralité en Outaouais.

On indique que l'Union des producteurs agricoles (UPA) dispose d'une somme de 3 000 \$ réservée à la Coopérative GatinoTerre.

12. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 15.